

Secteurs les plus prometteurs

Pour maximiser les efforts de promotion des échanges commerciaux, le Plan d'action définit cinq secteurs prioritaires qui offrent d'importants débouchés dans des domaines où on prévoit une forte croissance de la demande à moyen terme.

Le Plan considère également cinq autres secteurs en voie d'expansion où les échanges commerciaux entre le Canada et le Mexique sont déjà importants. Ces secteurs ouvrent aux PME la possibilité d'offrir des produits et services complémentaires et de tirer parti des performances déjà réalisées par le Canada.

Secteurs prioritaires

- Technologie de transformation de pointe et machinerie industrielle
- Technologies de l'information et autres produits et services issus des techniques de pointe
- Agriculture et agroalimentaire
- Équipement et pièces pour l'entretien des automobiles
- Équipement et services destinés à l'industrie des hydrocarbures

Autres secteurs en voie d'expansion

- Équipement et services environnementaux
- Équipement et services miniers
- Produits et services éducatifs et culturels
- Équipement pour la production d'électricité et services connexes
- Matériel et services de transport

Secteurs prometteurs

- Géomatique
- Médecine, pharmacologie, biotechnologie
- Sécurité et protection

Pour nous aider à mieux vous servir

Pour recueillir les réactions au Plan d'action pour le Mexique, nous avons joint un questionnaire à la fin de ce document. Les renseignements que vous nous fournirez permettront d'améliorer les versions ultérieures de ce programme de promotion des échanges.

Introduction



Le gouvernement du Canada a défini la promotion de l'emploi et de la croissance comme l'un des principaux objectifs de ses relations internationales dans les années à venir. Cette priorité est partagée par les autres paliers de gouvernement et par l'industrie, ses partenaires au sein d'« Équipe Canada ».

Pour réaliser cet objectif, le gouvernement a inauguré en octobre 1995 une stratégie de développement du commerce international dont le but est d'aider les entreprises canadiennes à exploiter les débouchés mondiaux tout en créant des emplois au Canada même. Cette stratégie vise également à favoriser la création de partenariats solides entre les trois échelons de gouvernement et le secteur privé, à attirer et maintenir des investissements dans toutes les régions du pays, à tirer le meilleur parti possible des ressources disponibles et à supprimer les chevauchements et les doubles emplois dans les efforts des gouvernements en vue de promouvoir les échanges commerciaux du Canada.

Dans le cadre de la stratégie de développement du commerce international, le gouvernement doit définir les marchés et les secteurs auxquels il accordera une attention prioritaire et auxquels il consacrera des ressources et des appuis plus nombreux. De façon plus précise, les marchés considérés comme prioritaires doivent faire l'objet de plans d'action détaillés qui s'appliquent à l'ensemble du gouvernement. Dans le cadre de la formule Équipe Canada, des plans d'action ont été mis au point en faisant appel à un processus de consultation auxquels

ont pris part les divers partenaires, soit les différents paliers de gouvernement, le secteur privé et les associations du secteur privé. De tels plans d'action existent pour la Chine, les États-Unis, l'Inde, l'Allemagne, le Japon, le Mexique, le Royaume-Uni, la France, le Chili et Taiwan.

La Stratégie canadienne pour le commerce international (SCCI) énonce des stratégies globales et une orientation générale à l'égard du soutien accordé aux entreprises, tandis que les plans d'action, volet important de la SCCI, prennent appui sur ces stratégies pour les marchés retenus. En particulier, les plans d'action s'efforcent d'accroître la portée stratégique des efforts du Canada en matière de développement des échanges commerciaux en intégrant les politiques, les instruments et les programmes gouvernementaux. Le secteur privé a participé à la formulation des plans d'action, de concert avec divers ministères et organismes du gouvernement fédéral, les provinces et les territoires.

Le présent document définit les secteurs clés qui offrent aux exportateurs canadiens les débouchés les plus prometteurs et indique quels services sont spécifiquement axés sur ces secteurs. Les exportateurs à la recherche de débouchés dans d'autres secteurs continueront de recevoir des appuis sur demande, dans la limite des ressources disponibles. Le Plan d'action comprend un ensemble intégré de renseignements commerciaux qui aideront les entreprises à formuler des stratégies d'exportation et à tirer parti des connaissances et des compétences des délégués commerciaux